

Valorisation des titres SAS Rue La Boétie dans les comptes consolidés des Caisses régionales de Crédit Agricole

Crédit Agricole S.A. informe que les Caisses régionales de Crédit Agricole viennent de faire évoluer pour l'établissement de leurs comptes consolidés établis en application des normes IFRS, la méthode de valorisation des titres qu'elles détiennent dans la SAS Rue La Boétie, actionnaire majoritaire de Crédit Agricole SA.

Réalisée sur la base d'une approche multicritères, cette valorisation aboutit à un provisionnement global de ces titres pour un montant de 651 millions d'euros dans les comptes consolidés du 4^{ème} trimestre 2012 de l'ensemble des Caisses régionales. Il représente en moyenne moins de 4% du prix de revient historique des titres SAS Rue La Boétie dans le bilan des Caisses régionales.

La contribution des Caisses régionales au résultat consolidé de Crédit Agricole S.A. du 4^{ème} trimestre 2012 sera négativement impactée pour un montant de l'ordre de 160 millions d'euros (soit 25% du montant total provisionné).

En revanche, les résultats consolidés et les ratios de solvabilité du Groupe Crédit Agricole ne sont pas concernés par cette dépréciation. En effet, les Caisses locales, les Caisses régionales, la SAS RLB et Crédit Agricole SA formant ensemble l'entité consolidante du Groupe Crédit Agricole, les liens capitalistiques entre ces différentes structures sont neutralisés.

Cette évolution n'affecte pas les comptes individuels, établis selon les normes comptables françaises, des Caisses régionales. Elle n'a donc pas d'incidence sur leur résultat distribuable, ni sur la valorisation des CCA (Certificats coopératifs d'associés) émis par certaines Caisses régionales auprès de leurs sociétaires.

Elle n'a également aucune incidence sur le ratio de solvabilité des Caisses régionales.

Il est rappelé que les Caisses régionales ont dégagé en 2011 un résultat global consolidé de 4 111 millions d'euros et que sur les 9 premiers mois de l'année 2012, le résultat cumulé des Caisses régionales a été de 2 444 millions d'euros.